

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 15 mars 2022

2^{ème} trimestre 2021/2022

Présents :

Commission aux affaires scolaires : M. Ulrich (maire) – Mme Jernasz

Comité des parents : Mme Azirar – Mme Sansquier – Mme Dehlinger - Mme Helbert - Mme Baldensperger
M. Tavergne – M. Metzger

Enseignants : Mme Frey - Mme Braun - M. Dorffner - M. Jonas

Excusés : Mme Truchelu

La séance est ouverte à 17 h 35.

M. Jonas informe le Conseil d'Ecole que Mme Ancel a déménagé dans le Haut-Rhin et de ce fait, ne pourra plus participer aux réunions du Conseil d'Ecole de Hangenbieten.

Les points à l'ordre du jour sont successivement abordés.

1. Dernières informations sur le protocole sanitaire.

M. Jonas a rappelé les derniers changements du protocole sanitaire.

- Passage au niveau 1
- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes d'élèves ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.
- la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues
- Les entrées et les sorties se font par le portail principal de l'école
- les horaires de l'école sont à nouveau uniformisés : accueil : 8h05 et 13h35 / sortie 11h45 et 16h15 □
- le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale donc aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4) ;
- La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests n'est plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires.
- le port du masque en intérieur est fortement recommandé (à partir du CP) pendant 7 jours après la survenue d'un cas confirmé dans une classe

2. Bilan du cycle natation (classes de Mme FREY et M. DORFFNER).

La classe de Mme Frey ainsi que celle de M. Dorffner ont pu bénéficier du cycle natation du 08/11 au 10/12, soit 10 séances.

Communication de la commune :

Le village accueillera une piscine mobile mise en place par l'Eurométropole dans la semaine du 11 juillet. Ce dispositif concernera des enfants non-nageurs. Un maître-nageur prendra en charge des groupes de 6-7 enfants par créneau et sur inscription préalable.

3. Bilan des actions.

- Les actions programmées en début d'année avec la médiathèque se poursuivent à raison d'une séance par classe et par mois. Mme Ouvrard et son équipe nous proposent actuellement un travail sur les contes.
- Le jeudi 18 novembre 2021, les classes de Mme Frey et de M. Dorffner ont assisté à une animation s'intitulant 'l'ABC du petit électricien' et Mme Braun une animation sur le thème de 'L'eau, c'est la vie'.
- La classe de M. Jonas a pu voir de plus près la vie et surtout les grandes inventions de Léonard de Vinci, le lendemain, le vendredi 19 novembre. M. Thierry Dollinger van Calster, le conférencier, a été comme d'habitude captivant dans son exposé, ses informations et ses explications. Il a su passionner les enfants sur ces thèmes. Les élèves étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions pendant les interventions.
- Les enfants du CM1-CM2 ont pu suivre une animation Vélo en classe qui a précisé le matériel obligatoire du vélo, rappelé des conduites ou comportements à tenir en tant que cycliste et fait une mise à jour du code de la route (4 février).
- Les CE2 bénéficieront d'un travail sur 3 séances dans le cadre du permis piéton avec la gendarmerie (mois de mars).
- Les CM2 travailleront sur le permis internet, 3 séances également avec la gendarmerie (mois de mars).
- Le 1^{er} mars, les enfants de l'école sont venus déguisés à l'école. Un défilé a été organisé dans la cour ainsi qu'un petit goûter. Les photos de groupe prises sont postées sur le blog de l'école.
- Nous tenons aussi à remercier la commune pour la mise à disposition du sapin de Noël, installé dans le Hall d'entrée de l'école.

4. Projet de fin d'année.

Une sortie est prévue le 20 mai au Préo pour voir les Weepers Circus (Panique dans la forêt) pour l'ensemble de l'école.

Mmes Braun et Frey se rendront à la maison rurale de KUNTZENHAUSEN le 1^{er} juillet : il s'agit d'une maison musée avec des objets anciens. Les enfants pourront découvrir une classe d'antan et la fabrication du beurre avec une baratte.

Les élèves répètent tous les lundis ou mardis pour le conte musical avec une intervenante.

La représentation aura lieu le vendredi 17 juin à l'espace culturel avec 2 classes de l'école de Kolbsheim et le 28 juin au Dôme de Mutzig.

5. Ouverture d'une 5^{ème} classe (rentrée septembre 2022).

Au regard de la situation des effectifs de l'année prochaine, à la rentrée de septembre (nombre important de CP : 32) et en application du plafonnement des GS/CP/CE1 à 24 élèves par classe, une ouverture d'une 5^{ème} classe est prévue à la rentrée de septembre.

La mairie prévoit l'équipement de cette classe et annonce également des changements pour le périscolaire : les CM2 iraient déjeuner dans une classe de l'ancienne école qui sera rafraîchie.

La mairie invite aussi les familles à faire connaître leurs besoins, à travers un sondage, pour la mise en place d'un éventuel accueil le matin, avant 8h00.

6. Information sur les procédures d'admission.

Les inscriptions auront lieu en présentiel en mai si la situation le permet.

7. Problème de comportement de certains élèves dans l'école (harcèlement)

Des parents d'élèves soulèvent des problèmes présents ou passés de harcèlement dans l'école et proposent quelques pistes pour y répondre. Il existe un numéro d'écoute. Le 3020 est un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse met à la disposition des élèves, des familles et des professionnels ce numéro pour signaler les situations de harcèlement entre élèves.

Les enseignants précisent les dispositions prises lors de cas de harcèlement dans leur classe.

M. Jonas présente la circulaire académique du 2 mars 2022 qui précise que chaque école devra se doter d'un protocole de prise en compte et de traitement des situations de harcèlement ou d'intimidation. Ce document sera présenté au prochain Conseil d'école. Il conviendra de le faire connaître largement auprès des parents et des enseignants, mais aussi des élèves dans sa dimension pédagogique.

Par ailleurs, pour terminer, M. le Maire évoque de futurs travaux de sécurisation qui débiteront en juillet concernant l'aménagement d'un parking devant le hall des sports et d'un passage protégé pour le cheminement les enfants vers les deux écoles.

La séance est levée à 19h00.

La secrétaire

Mme Esther FREY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'E. Frey', written over a faint rectangular stamp.

Le directeur

M. Pierre JONAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Jonas', written over a faint rectangular stamp.